

**COMPTE - RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 20 JUILLET 2017 à 19 heures**

Étaient présents :

Gustave BOSQ - Monique GELLENS - Michel NORBERT - Christophe MATHERON -
Céline CONSTANS - Olivier BERGERETTI - Sébastien MARTIN - Daniel ROSSIGNOL –
Yves SEARD

Absents excusés : Alain PIECQ - Rémi ALLEC

Secrétaire de séance : Monique GELLENS

ORDRE DU JOUR

19 H/19 H. 30 : Avis définitif projet Chabrières en présence de Gilbert TAVAN

1) APPROBATION COMPTE RENDU REUNION DU 31.05.17

2) ACQUISITION FONCIERE PROJET PAP (succession famille BOREL)

Monsieur le Maire accueille les participants et les remercie de leur présence.

En l'absence de Gilbert TAVAN et dans l'attente de sa venue, il propose de mettre « l'avis sur le projet de Chabrières » en fin de conseil.

I – APPROBATION COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 31.05

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II – ACQUISITION FONCIERE PROJET PAP (succession BONNET– famille BOREL)

M. le Maire a rencontré les membres de l'indivision. Ils seraient d'accord pour nous céder les 2980 m² constructibles en bordure de la route, mais veulent également vendre la parcelle se trouvant à gauche du chemin communal (9000 m²) – l'ensemble pour un total de 60 000 €.

Sachant qu'une partie des 2980 m² est humide, donc inconstructible, le Conseil pense qu'il faudrait essayer d'obtenir une réduction de prix (58 000 € ?).

Gustave BOSQ va donc les rencontrer à nouveau.

Un compromis avec une clause suspensive (acceptation du dossier prévu dans le cadre du PAP) pourrait être signé. Une demande d'aide sera déposée auprès de la Région, sachant que celle-ci peut intervenir à concurrence de 30 % de l'acquisition foncière.

III – QUESTIONS DIVERSES

a) **Egouts bouchés** : La conduite du Villard (au-dessous de F. MARDIROSSIAN) était bouchée. Intervention d'urgence qui s'est bien effectuée.

b) **Bornes Incendie** : Il serait souhaitable que les pompiers viennent à Puy St Eusèbe pour une formation de premiers secours. Il semble nécessaire de vérifier l'état des tuyaux et de connaître les emplacements de stockage sur la commune.

c) **Périmètre de captage** : Les travaux de l'Estagnit sont terminés. Un supplément de 6400 € a été nécessaire pour agrandir le périmètre.

D'autre part, une fuite importante est apparue après la chambre de captage ; la réparation est possible et l'Entreprise ROCHE peut s'en charger.

Les travaux aux droits du captage de l'Eglise sont en cours.

.../...

- d) Michel NORBERT a participé, dans le cadre de la nouvelle COMCOM, à la Commission Agriculture. 2 points de vente de « légumes BIO » - BARATIER et PRUNIERES - ne remplissent pas les critères.
Il a été décidé de fermer le point de vente de BARATIER et d'attendre la décision du Conseil pour PRUNIERES.
L'an prochain, BARATIER mettra à disposition de la COMCOM un local près du rond point des Orres pour ouvrir une Maison de Pays réservée aux producteurs locaux.
- e) **Chemin FRIEDERICH – O NEIL** : La commune n'a pas encore reçu l'accord pour la subvention du département : G. BOSQ va intervenir.

PROJET CHABRIERES : G. BOSQ a été relancé par le Maire de REALLON, J.L.GLEIZE, qui souhaite connaître rapidement notre décision.

En l'absence de Gilbert TAVAN, le Conseil à l'unanimité, pense qu'il faut avant tout effectuer le bornage de nos terrains (travaux effectués par l'ONF), en présence des représentants des communes de PUY ST EUSEBE et de REALLON.

C'est seulement après cette opération, connaissant parfaitement les limites de propriété, qu'une décision pourra être prise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 Heures.

